

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ
DU 13 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine DUBOIS, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du conseil municipal : 04/10/2022

Présents : Messieurs PINEAU Jean-Paul, RUAULT Philippe, GRENEAU Jérémy, MAYET Quentin, MONNIER Romain, ROBIEUX Renaud, ROUSSEAU Cédric et Mesdames DUBOIS Christine, LE MERRER Morgane, BAGOT Corinne, CHAUVEAU-BOULVRAIS Marie-Thérèse, DERRIEN Karine, HOREL Marie-José, MARSOLLIER-BIELA Virginie (*arrivée à 21h20*), TRIPOTIN Stéphanie

A été élu secrétaire de séance : Madame CHAUVEAU-BOULVRAIS Marie-Thérèse

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal étudie l'ordre du jour :

- Décisions du Maire et informations ;
- Salle des Loisirs : révision du contrat de location, des tarifs et du règlement au 1^{er} janvier 2023 ;
- Admission en non-valeur de créances éteintes suite à décision de justice ;
- LAVAL Agglomération : observations définitives de la chambre régionale des comptes sur les exercices 2016 et suivants ;
- Affaires diverses ;

Délibération n° 49/2022

Salle des Loisirs : révision du contrat de location, des tarifs et du règlement au 1^{er} janvier 2023

Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, explique que la commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative, réunie le 26 septembre 2022, a étudié les tarifs actuels de location de la Salle des Loisirs ainsi que le contrat de location et le règlement.

Après étude, la commission propose une réévaluation des tarifs de location de cette salle de 8 % (arrondi à l'entier supérieur) à compter du 1^{er} janvier 2023. Madame Morgane LE MERRER précise qu'ils n'ont pas été augmentés depuis le 1^{er} janvier 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'augmenter les tarifs de location de la Salle des Loisirs de 8 % (arrondi à l'entier supérieur) à compter du 1^{er} janvier 2023 ; les acomptes seront également réajustés en proportion ;
- Décide de ne pas apporter de modification au contrat de location ainsi qu'au règlement tels que rédigés ;

Les nouveaux contrat de location (avec la nouvelle grille tarifaire) et règlement seront annexés à la présente délibération.

Réception en Préfecture le 20 octobre 2022

Délibération n° 50/2022

Admission en non-valeur de créances éteintes suite à décision de justice

Madame le Maire explique au Conseil Municipal avoir reçu du Service de Gestion Comptable (SGC) de Laval un état des présentations et admissions en non-valeur de créances éteintes suite à décision de justice : clôture pour insuffisance d'actif suite à liquidation judiciaire et créances éteintes suite à rétablissement personnel pour les personnes en commission de surendettement.

Trois créances sont concernées pour l'année 2022 pour un montant total de 25,28 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'émettre un avis favorable à cette demande d'admission en non-valeur pour un montant total de 25,28 € ;
- d'autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces liées à ce dossier ;

Le mandat sera émis sur le budget principal 2022 au compte 6542 « créances éteintes » de la section fonctionnement dépense.

Réception en Préfecture le 20 octobre 2022

Délibération n° 51/2022

LAVAL Agglomération : observations définitives de la chambre régionale des comptes sur les exercices 2016 et suivants

Madame le Maire explique au Conseil Municipal avoir réceptionné en Mairie une copie du rapport comportant les observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération de Laval pour les exercices 2016 et suivants, en application des dispositions de l'article L. 243-7-II du code des juridictions financières.

Ce rapport a été adressé par la chambre régionale des comptes au Président de Laval Agglomération, qui l'a présenté en Conseil Communautaire. Dès lors, la chambre est amenée à l'adresser aux Maires de toutes les communes membres.

Madame le Maire rappelle avoir relayé ce rapport définitif par mail le 26 septembre 2022 aux Conseillers Municipaux de Louvigné.

Après débat, le Conseil Municipal de Louvigné prend acte du rapport comportant les observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération de Laval pour les exercices 2016 et suivants.

Réception en Préfecture le 20 octobre 2022

QUESTIONS DIVERSES

Proposition d'instauration d'une assurance complémentaire communale :

Madame le Maire explique au Conseil Municipal avoir été démarchée par la société AXA, de Laval (53), pour l'instauration du dispositif « Ma santé, Ma commune » sur Louvigné ; assurance complémentaire santé communale à des conditions et des tarifs préférentiels pour les administrés et sans ajouter de charge financière à la Commune.

Le principe consiste en un regroupement d'administrés, qui n'auraient pas de mutuelle ou qui ne seraient pas satisfaits de leur couverture actuelle, afin de mutualiser le risque et ainsi faire baisser les coûts.

La société AXA propose une convention de partenariat à passer avec la Commune de Louvigné qui précise les engagements de chacune des parties.

La cible de cette démarche sont tous les foyers de la Commune : les retraités, les artisans / commerçants, les agriculteurs, les demandeurs d'emploi, les actifs, ...

Le rôle de la Commune de Louvigné se trouve dans la communication auprès des administrés.

Le Conseil Municipal accepte d'étudier l'offre après une présentation faite du dispositif en réunion par le conseiller AXA. Une présentation synthétisée devra être transmise préalablement à cette réunion à l'ensemble du Conseil Municipal.

Point sur le commerce « Le P'tit Bistrot » :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en liquidation judiciaire du commerce « Le P'tit Bistrot » en date du 21 septembre 2022 par jugement du Tribunal de Commerce de Laval.

Les personnes intéressées par la reprise du fonds de commerce doivent s'adresser aux mandataires judiciaires SELARL DAVID-GOÏC & ASSOCIÉS, étude de Laval.

Arrivée de Madame Virginie MARSOLLIER-BIELA à 21h20.

Zoom sur l'agenda :

- Le bilan annuel du protocole de participation citoyenne est organisé en Mairie de Louvigné le mardi 08 novembre 2022 à 19h30 – salle du Conseil Municipal – en présence du Gendarme BULAWINIEC ;
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à Louvigné le dimanche 13 novembre 2022. Au programme :
 - 10h15 : rassemblement Place St Martin ;
 - 10h30 Dépôt de gerbe au monument aux morts ;
 - Cérémonie suivie d'un vin d'honneur servi à la Salle des Loisirs ;
- La cérémonie pour la plantation de l'arbre pour célébrer les naissances de l'année 2022 est programmée le samedi 26 novembre 2022 à 11h ;
- La cérémonie de la Ste Barbe est organisée cette année sur Louvigné le samedi 10 décembre 2022 à 17h ;
- La cérémonie des Vœux du Maire est programmée le samedi 07 janvier 2023 à 10h30 dans la Salle des Loisirs ;

Commission Communication & Citoyenneté

La prochaine commission Communication & Citoyenneté est fixée au lundi 12 décembre 2022 à 20h30.

Commission Finances & Administration générale

RAPPEL : La prochaine commission Finances & Administration générale est fixée au mardi 18 octobre 2022 à 20h30.

Commission Aménagement & Développement économique

Compte-rendu de la commission Aménagement & Développement économique du 27 septembre 2022 : Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, donne le compte-rendu de la commission qui s'est tenue le 27 septembre 2022 :

- **Réflexion sur les aménagements routiers** : la commission travaille actuellement sur le positionnement de stationnements alternés sur la rue principale des lotissements Résidence la Fontaine et Les Logis du Pré de la Fontaine. Un plan est présenté matérialisant les distances estimées entre chaque module ainsi que les distances réglementaires qui ont servi de base d'implantation.
Une deuxième phase de réflexion consistera en la validation des distances sur le terrain et la mise en place d'une phase expérimentale. Cette phase expérimentale permettra d'obtenir les retours des usagers et de savoir si cet aménagement répond au but fixé, le ralentissement de la circulation, avant une validation finale ;

La mise en place sur le terrain de la phase expérimentale est programmée le samedi 05 novembre 2022 à 10h00 par la commission Aménagement & Développement économique.

- **Sécurisation aux abords des passages piétons** : le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a émis le souhait que certains passages piétons soient sécurisés et matérialisés à l'aide de figurines de signalisation. Cette demande est à l'étude pour le budget 2023 et fera l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police 2023 (cette aide étant destinée à l'amélioration de la sécurité routière) ;

Présentation du Plan Routier Départemental 2022-2028 : Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, fait une présentation du Plan Routier Départemental (PRD) 2022-2028 pour qui concerne notre secteur de Louvigné :

- Création de l'échangeur de l'autoroute au niveau d'Argentré d'ici 2024/2025 ;
- Liaison Argentré / Louvigné : la création d'une voie douce et l'élargissement de la chaussée sont inscrits au calendrier des réalisations pour 2026/2028 ;

Le PRD 2022-2028 a été envoyé par mail aux Conseillers Municipaux le 26 septembre 2022.

Commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative

Compte-rendu de la réunion CTG du 28 septembre 2022 : Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, donne le compte-rendu de la dernière réunion CTG qui s'est déroulée le 28 septembre 2022.

- Les fréquentations de l'été 2022 ont été analysées ;
- Une proposition de camps à 24 enfants maximum a été approuvée. Cette proposition fait suite aux problèmes de recrutement dans le secteur de l'animation ;
- Le séjour ski 2023 a été étudié avec une augmentation du tarif de 7 %, faisant passer le coût du séjour à 480 €. Cette hausse est due à l'augmentation du coût du transport, passant de 4 450 € à 6 200 € ;
- Une réunion avec la CAF s'est déroulée le jeudi 06 octobre 2022 afin de présenter le dispositif RAM aux 7 dernières communes de la Mayenne n'en possédant pas ;

Compte-rendu de la réunion annuelle avec les Présidents des Associations du mercredi 05 octobre 2022 : Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, donne le compte-rendu de cette réunion qui s'est déroulée le mercredi 05 octobre 2022.

Au programme :

- Présentation des présidentes et présidents des associations ;
- Confirmation du calendrier des manifestations pour la fin de l'année 2022 ;
- Planification des dates des manifestations pour les années 2023 et 2024 :

Les dates des vacances scolaires 2023-2024 n'étant pas fixées, certaines options ont été posées sur 2024 en attente de confirmation (fête de l'école, animation de Noël, ...).

- Questions diverses :
 - Indisponibilité de la Maison des Associations du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022 pour travaux. Le scrabble du mardi soir et le récréa-scrap du jeudi soir sont délocalisés temporairement dans le préfa du groupe scolaire (ancienne classe de Mme DEROUET) ;
 - Rappel aux associations : même si la Salle des Loisirs est louée à titre gratuite, il faut penser à faire les contrats de location au minimum deux mois avant la manifestation ainsi que les demandes d'ouverture exceptionnelle de débit de boissons ;
 - La fête de la musique en lien avec le CRD de LAVAL Agglomération (Conservatoire à Rayonnement Départemental) est prévue le samedi 24 juin 2023 à Louvigné. Une réunion va être organisée en fin d'année avec Monsieur Christophe TURCANT pour l'organisation et la logistique à mettre en place ;
 - Proposition de l'association « La Troupe du P'tit Patelin » : disposer d'un support métallique pour pouvoir installer des bâches permettant de communiquer sur les manifestations communales. L'emplacement pressenti serait sur la pointe enherbée à l'angle de la Rue du Prieuré et la Rue du Maine/Rte d'Argentré ;
 - La boîte aux lettres des associations installée sur le parvis de la Mairie depuis environ une année donne entière satisfaction ;

Point sur les sujets en cours : Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, fait un point sur les sujets en cours :

- CMJ :

- La visite du Sénat initialement programmée le mercredi 02 novembre 2022 est reportée à une date ultérieurement sur les vacances scolaires d'hiver 2023 ;
- Le CMJ souhaite mettre en place l'organisation d'un concours de décorations pour la fin de l'année 2022 ;

- Personnel communal :

- Madame Anaïs MARION nous a envoyé sa lettre de démission. Le recrutement de son remplaçant est en cours pour une prise de poste au 05 décembre 2022 ;
- Madame Sylvie LEBLAIS a décidé de faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2023. Le recrutement de son remplaçant est en cours ;

- Projet Skatepark : la Commune de Louvigné vient de recevoir sa labélisation pour le label Terre de Jeux 2024. Une présentation digitale du dispositif se déroulera le jeudi 03 novembre 2022 de 14h30 à 15h30. Ce temps d'échange permettra d'avoir un premier aperçu de ce qu'offre la labélisation Terre de Jeux 2024 et recevoir les bonnes informations sur l'utilisation du label.

Commission Entretien & Cadre de vie

Organisation de la Journée Citoyenne du 22 octobre 2022 (1^{ère} édition) : 24 personnes sont déjà inscrites à cette journée. Elles seront réparties sur différents ateliers :

- Nettoyage du cimetière avant la Toussaint : référént Jean-Paul PINEAU ;
- Ponçage et peinture des portes de l'église et des portes / fenêtres du local de stockage 4 Place St Martin : référént Philippe RUAULT ;
- Réfection du soubassement de la scène de la Salle des Loisirs : référént Jean-Claude LEROUGE ;
- Décorations de Noël (support candélabres + fabrication de différents motifs en bois) : référént Caroline BREARD ;

Point sur les travaux dans la Maison des Associations : Les travaux ont débuté le mardi 04 octobre 2022 par la peinture de la salle de réunion. Etant donné l'état des murs, il est préconisé de poser une fibre de verre sur les autres murs afin de combler les défauts avant de les repeindre.

La pose du faux-plafond a commencé lundi 10 octobre 2022. Le rez-de-chaussée pourrait être terminé la fin de la semaine prochaine.

L'entreprise AF ELEC interviendra par la suite pour la pose des luminaires et le chauffage sera installé avant la fin de l'année 2022.

Il restera les finitions et la rénovation des autres pièces qui pourront être réalisés en interne par les Adjointes techniques pendant la période creuse.

Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, propose aux Conseillers Municipaux de faire un tour de l'ensemble des bâtiments communaux sur le début d'année 2023. La date reste à définir.

Travaux dans l'Eglise : Nous sommes toujours dans l'attente des accords de subvention pour pouvoir engager les travaux.

Illuminations de Noël 2022 : L'installation des illuminations est prévue les vendredi 02 et samedi 03 décembre 2022 ; la dépose le vendredi 06 janvier 2023.

Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les bâtiments communaux :

Dans le cadre de l'obligation réglementaire du dispositif Eco Energie Tertiaire, une étude est réalisée pour l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les bâtiments communaux. Dans le cadre de cette étude, il faudra au préalable s'assurer que les charpentes sont à même de supporter le poids supplémentaire des panneaux et étudier les caractéristiques des toitures (orientation, inclinaison, masques, environnement, ...).

Territoire d'Energie Mayenne propose gratuitement la réalisation d'études de potentiel photovoltaïque aux Communes de la Mayenne. Cette pré-étude permet d'identifier le patrimoine propice à l'installation de centrales solaires.

Un contact a été pris avec le chargé de missions production en énergies renouvelables de Territoire d'Energie Mayenne pour un rendez-vous pris en Mairie de Louvigné le lundi 24 octobre 2022 à 14h.

Groupe scolaire : Etudier la possibilité d'utiliser le local vélos attenant à l'accueil périscolaire (problème de la pompe à chaleur à sécuriser).

Liste des délibérations :

- N° 49/2022 - Salle des Loisirs : révision du contrat de location, des tarifs et du règlement au 1^{er} janvier 2023 ;
- N° 50/2022 - Admission en non-valeur de créances éteintes suite à décision de justice ;
- N° 51/2022 - LAVAL Agglomération : observations définitives de la chambre régionale des comptes sur les exercices 2016 et suivants ;

Les prochains Conseils Municipaux sont programmés les 17 novembre et 08 décembre 2022.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la présidente a déclaré la séance close.

Christine DUBOIS Présidente	Marie-Thérèse CHAUVEAU-BOULVRAIS Secrétaire de séance
--------------------------------	--